

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 16 MAI 2008**

L'an deux mil huit et le seize mai à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire

Etaient présents :

GAUTHIER Denis / COUILLEROT Denis / GUILLEMIN Daniel/ JANNIN Pierre / RIVOIRE Yves /BAYARD Jean Marc / BOULET Françoise /NICOLAS Nathalie/ ESTIGNARD Isabelle/ GUIAUD Jean/ PRUDENT Raymond/ VOISIN Anne Marie/ COTTIN Eric

Etait excusée : Mme DALLOZ Marie Claude

Madame le Maire présente le compte rendu de la précédente réunion qui avait eu lieu le 12 avril 2008

- **SALLE DES FETES** : Madame le Maire présente informe le conseil des travaux réalisés à la salle des fêtes : changement de l'alarme incendie-vérification appareil de cuisson- porte
- **AMENAGEMENT DE LA PLACE** : suite à la réunion avec l'OPAC Maitre d'œuvre pour les travaux de la place, le conseil accepte les propositions de travaux : changement emplacement bennes- démolition cabane tennis- pose de fourreaux électriques- platanes à couper ...
- **MARCHE DE NOEL NOCTURNE** : le conseil décide de fixer au 13 décembre 2008 le marché de Noël. Toutes les personnes intéressées peuvent s'adresser en mairie
- **PROBLEME D'ECOULEMENT DES EAUX** : le conseil a été informé d'un problème d'écoulement des eaux sur un terrain privé : après visite, il semblerait que celui-ci ne peut être réglé qu'entre riverains.
- **RAPPORT ANNUEL DU SIVOM DU LOUHANNAIS et de la SEILLETTE** : Mme le maire présente les rapports des deux syndicats
- **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS** : le conseil désigne des délégués pour être membres de la commission communale des impôts directs au nombre de 24 et douze seront ensuite désignés par les services fiscaux
- **CONVENTION MATERIEL INCENDIE** : accepte la convention avec la SAUR concernant l'entretien des bouches à incendie. Le cout s'élèvera à 44.25 euros H.T. par bouche.
- **QUESTIONS DIVERSES** :

SYNDICAT DE LA SEILLETTE : demande le déplacement de la canalisation d'eau à la chaigne rue de l'Etang : canalisation traversant une propriété.

COMMISSION DES CHEMINS : Nomme Denis GAUTHIER à la commission des chemins.

POSTE : Mme le Maire informe le conseil qu'un rendez vous est prévu avec des responsables de la poste pour le fonctionnement du bureau.

TERRAIN DE FOOTBALL : suite à une entrevue avec Mme la présidente de l'USLB, des travaux devront être réalisés sur le stade municipal.

ECOLE : Le conseil est informé d'un courrier pour des travaux à réaliser à l'école maternelle.

BAIL DE CHASSE : renouvelle le bail de chasse avec la société de chasse « la Jouette Bressanne »

CYCLO CLUB : accepte une demande d'emplacement pour ranger du matériel dans des hangars de la mairie

FEUX DE LA SAINT JEAN : Repas champêtre et bal en plein air sur la place le 26 juin 2008

BULLETIN COMMUNAL : Mr COUILLEROT présente le projet pour le bulletin communal et envisage de créer un site INTERNET sur la commune

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE : Mme le Maire a rendez vous pour un projet d'agrandissement de la bibliothèque.

COMMISSION DE LA VOIRIE : pour 2008, des travaux seront réalisés à la Chaigne, au Murot, aux Barrats , et le pont de Purlans

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE : Madame le Maire informe le conseil que le fleurissement est en cours .